

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON CANTON DE GUILLESTRE COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS	Séance du Conseil Municipal du 6 novembre 2023
	Délibération N° : 20230611-05
OBJET : Décisions modificatives sur le budget général 2023 – <i>DM 1 Crédits supplémentaires</i>	
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mil vingt-trois, le 6 du mois de novembre à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 30/10/2023

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

BUES Florent — CRUNCHANT Nicolas - LACROIX Charles - TENOUX Nicolas – GAUCHE Joël – ROUX Pauline – BOURCIER Florian – BOULET Philippe – AUDIER-MERLE Carine – Alexandre RENIE -

NOMBRE DE POUVOIRS : 2

Philippe RIBOT a donné pouvoir à Charles LACROIX

Marie-Hélène FAROUZE a donné pouvoir à Nicolas CRUNCHANT

NOMBRE DE VOTANTS : 12

SECRETAIRE DE SEANCE : Pauline ROUX.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 12 voix POUR :

DECIDE de procéder au vote de crédits supplémentaires, sur le budget général 2023 de la commune :

CREDITS A OUVRIR - DEPENSES					OBJET	MONTANT
Sens	Section	Chap.	Art.	Op		
D	F	67	673		Titres annulés sur exercices antérieurs	+ 8 878.36 €
					TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	+ 8 878.36 €
CREDITS A OUVRIR – RECETTES						
R	F	70	7011		Vente d'eau	+ 6 055.00 €
R	F	70	701241		Redevance pollution domestique	+ 2 823.36 €
					TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	+ 8 878.36 €
					EQUILIBRE	0.00 €

DIT QUE LE VOTE des crédits supplémentaires détaillés ci-dessus seront repris lors de l'établissement du compte administratif 2023 du budget général de la Commune d'Abriès-Ristolas.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.

